Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Vendredi, 29 Juin 2012 00:00 -

Le Bulletin Statistique de la Direction Générale de l'Aviation Civile est élaboré à partir des informations de trafic commercial provenant des aéroports français et fourni par les transporteurs aériens. Il regroupe un ensemble de statistiques essentielles pour la connaissance du transport aérien en France.
L'édition du bulletin repose sur la fourniture par chacun des aéroports français de ses propres données par vol. Ces données sont harmonisées, puis analysées par numéro de vol. Des corrections nécessaires sont ensuite apportées en concertation avec les services aéroportuaires et/ou les Services de l'Aviation Civile qui communiquent les résultats de trafic.
Le bulletin comprend trois chapitres :
•le premier présente les résultats de trafic par liaison ;
•le deuxième présente le trafic des aéroports ;
•le troisième présente le trafic des transporteurs.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: Les performances aériennes françaises 2011